

12 MSP

GENEVE DU 3 AU 7 DEC 2012

PLAN

- 1. INTRODUCTION
- 2. INCLUSION
- 3. COORDINATION
- 4. COMPRENDRE L'AMPLEUR DU DEFI
- 5. LEGISLATIONS ET POLITIQUES
- 6. PLANIFICATION
- 7. RENFORCEMENT DES CAPACITES
- 8. ACCESSIBILITE
- 9. COOPERATION INTERNATIONALE
- 10. CONCLUSION

INTRODUCTION

Situation générale

- Les estimations donnent un chiffre avoisinant 800.000 personnes vivant avec un handicap quelque soit sa nature et sa cause.
- Les estimations de l'an 2007 et 2008 mettent en avant un chiffre proche de 6000 victimes de mine et les restes des explosifs de guerre.
- Un tel effectif mérite une attention particulière



INTRODUCTION(suite)

Des soins de qualité pour un retour à la vie proche de la normale.

Bref une assistance à une réintégration socio économique digne et durable.

Le plan de Carthagène est un guide, une voie pour atteindre nos objectifs:

Un plan d'action a été mis sur pied en 2010

Sa mise en œuvre a rencontré quelques difficultés liées à la trésorerie nationale.

introduction (fin)

- Malgré cela nous nous réjouissons de quelques réalisations faites dans le cadre de l'assistance aux victimes en conformité avec le plan de Carthagène.
- Le Gouvernement s'emploie sans cesse à rendre la vie des personnes en situation d'handicap digne et supportable
- Un accompagnement dans ce sens est plus qu'une nécessité.

INCLUSION.

- C'est une notion bien comprise par le gouvernement , les associations et les ONGS
- Les victimes prennent part dans les associations et dans les activités d'assistance des victimes.
- Ils sont membres du comité de pilotage de la décennie africaine et font partie du comité interministériel.

INCLUSION.



INCLUSION

Une représentation au parlement est un souhait ardent qu'on aurait le plaisir de voir concrétisé .

C'est une pratique en vigueur dans les pays limitrophes

Qui ne tardera pas à s'installer

COORDINATION

- En plus du comité de pilotage de la décennie africaine. Un comité interministériel est né en même temps que le plan d'action et ses organes aident quotidiennement le gouvernement dans sa tâche de coordonner les activités de l'assistance.
- Certaines ONG parviennent à avoir des financements mais ne jouissent pas d'une action planifiée et coordonnée.

Comprendre l'ampleur du défi

- Les victimes comprennent les groupes les plus vulnérables comme les femmes et les enfants dans une proportion de 73% en moyenne;
- Plus de 80% des victimes sont des éleveurs agriculteurs et écoliers
-
- La collecte de données pour avoir une base de données fiable reste un grand défi.

Comprendre l'ampleur du défi



LEGISLATIONS ET POLITIQUES

- CONVENTION D'OTTAWA signée le 3-12-1997
- Ratifiée le 22-7-2003
- Entrée en vigueur le 1-4-2004
- Signature de la CDPH et de son protocole le 26-4-2007

LEGISLATIONS ET POLITIQUES

- Le projet de loi sur les personnes handicapées élaboré totalement par ces mêmes personnes est en cours d'approbation et la ratification de la convention relative aux droits des personnes handicapées fait objet de notre demande incessante .
- La CDPH a été traduite en langue nationale et vulgarisée pour que les handicapés sachent réclamer leurs droits.
- Il existe au sein du parlement burundais une cellule chargée des questions des P.V.H.

LEGISLATIONS ET POLITIQUES.

- **L'art4** DE LA CDPH déjà signée dispose que l'exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans aucune sorte de discrimination fondée sur le handicap, doit être promu et garanti.
- Cela est à ce jour une réalité.
- La ratification de la CDPH est un grand pas vers le bien être moral de l handicapé

LA PLANIFICATION

- Le manque d'un plan d'action au BURUNDI a été un souci constant de l'ISU
- Grâce à cette unité le plan d'action a vu le jour.
- **ACTUELLEMENT** les activités en faveur des personnes en situation d'handicap sont planifiées avec un chronogramme qu'on s'efforce d'observer autant que faire se peut.

.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

- FORMATION: les enseignements sont adaptés au degré d'handicap
- ENSEIGNEMENT des métiers:
 - couture
 - menuiserie
 - informatique
 - mécanique automobileetc...Les handicapés finissent par gérer les centres de formations ou leurs filières

L'ACCESSIBILITE

- C'est une notion large par excellence car elle touche plusieurs domaines de l'assistance.
- -le domaine des infrastructures(hôpitaux ,trottoirs ,aéroports, bâtiments religieux)
- Actuellement au BURUNDI les architectes commencent à prendre conscience de l'accès des PSH à ces différentes infrastructures.
- Mais il faut une loi

ACCESSIBILITE

- -l'accessibilité économique:
- Elle passe par l'inclusion économique des victimes
- Un programme de construction de logements décents, adaptés au type d'handicap a été entrepris depuis 2010 et actuellement nous dénombrons 230 MAISONS EN MATERIAUX DURABLES

ACCESSIBILITE

- REHABILITATION PHYSIQUE:
- Milindi Japan One Love est une ONG qui dispose d'un atelier de fabrication de prothèse et orthèse qui cherche les victimes sur leurs collines ,prend des mesures et fabrique des prothèses et orthèses à leur taille.
- Un atelier privé s'est également installé c'est la première initiative privée dans l'assistance aux victimes.

ACCESSIBILITE

- L'inclusion économique c'est aussi la distribution des moulins à des PSH qui peuvent s'en servir et l'octroi de microcrédits pour la réalisations des AGR
- -l'accessibilité aux soins médicaux et à la réhabilitation physique devient de plus en plus facile.
- Au Burundi les groupes vulnérables en général bénéficient de la gratuité des soins.

ACCESSIBILITE

- LES FEMMES ENCEINTES ET LES ENFANTS DE MONS DE 5ANS SONT LES PREMIERS BENEFICIAIRES DE LA GRATUITE DES SOINS
- D'autres facilités dans ce sens sont fournies par le Ministère de la solidarité, le CICR et d'autres ONG comme l'ONG MILINDI JAPAN ONE LOVE qui fabrique et donne gratuitement des prothèses aux victimes éparpillées dans les montagnes et collines

ACCESSIBILITE



accessibilité

- L'accessibilité à l'éducation:
- La politique nationale de la gratuité de l'enseignement à l'école primaire soulage les victimes
- Tout cela ne peut pas se faire sans moyen de mobilité comme les tricycles et les béquilles
- Ce que le gouvernement fait dans les limites de ses moyens

accessibilité



accessibilité



ACCESSIBILITE



ACCESSIBILITE



LES BONNES PRATIQUES

- LARGE PROGRAMME DE SENSIBILISATION CONTRE LA STIGMATISATION“ORCHESTRE PAR HIB:
- -usage de dépliants
- Spot publicitaires
- Film radiophonique
- Panneaux d'éducation sur les risques des mines.etc...

COOPERATION INTERNATIONALE

Le BURUNDI a signé un accord avec la **THAILANDE** dans le cadre de la réhabilitation physique. Ainsi un atelier de fabrication de prothèses est actuellement fonctionnel avec une main d'œuvre locale

Mais avant cela une forte équipe est allée suivre la formation en Thaïlande.

Nous sommes ouverts à toute autre coopération dans ce cadre.

COOPERATION INTERNATIONALE



COOPERATION INTERNATIONALE



COOPERATION INTERNATIONALE



CONCLUSION

- l'assistance au Burundi est un chapelet que l'on égraine doucement avec un espoir toujours grandissant de le terminer. la vigueur et l'ardeur avec lesquelles nous avons réalisé le programme de déminage est un gage, une détermination à venir à bout de ce programme salutaire d'assistance aux victimes;

CONCLUSION

- Certes l'assistance aux victimes est un idéal difficile à atteindre mais nous nous fixons un dernier rendez-vous qui coïncide avec la fin de la seconde décennie africaine des personnes handicapées.
- Ainsi nous pourrons chanter tous à l'unisson l'hymne des handicapés du Burundi :dignité, solidarité et épanouissement.

JE VOUS REMERCIE

